SAMEDI JANVIER 82° ANNEE.

ORGANE DEPARTEMENTAL - Paraissant les Mercredis & les Samedis Dir.: A. COUESLANT +

# UNE IMPORTANTE DÉCLARATION DU MARÉCHAL DE FRANCE

Vichy, 29 décembre. — Jusqu'à sa mort, l'amiral Darlan n'avait cessé de prétendre qu'il agissait au nom du Maréchal et les hautes fonctions qu'il avait exercées contribuaient, malgré les démentis qui lui étaient opposés et les sanctions dont il avait été l'objet, à abuser en Afrique un grand nombre de Français et d'indigènes isolés de

Pour mettre définitivement un terme à une équivoque qui a fait tant de mal, causé tant de troubles dans les esprits et finalement entraîné la perte de notre Empire africain, le Maréchal, qui est si souvent intervenu pour réta-blir la vérité vient, une fois de plus, de faire connaître publiquement sa pensée et de tracer aux Français leur

C'est de sa main même que le Chef de l'Etat a tenu à écrire la déclaration ci-contre reproduite afin qu'il soit désormais impossible à qui que ce soit de tromper l'opinion, ainsi que cela a été fréquemment le cas en Afrique du Nord depuis le 8 novembre dernier.

L'ATTAQUE CONTRE

que les troupes anglo-gaullistes au-raient atteint Djibouti et pris posses-sion de la ville. Un gouverneur aurait été nommé par les autorités anglaises.

LA RELEVE

Le retour

des prisonniers libérés

M. Max Bonnafous, au cours de la

parmi lesquelles il y a 70 individus étrangers, et à la saisie de 250 kilos de produits explosifs, 4.500 englus incen-diaires, 150 kilos de produits chimiques,

• Les instruments de l'Observatoire d'Iéna ont enregistré mardi à 5 h. 44 un tremblement de terre très intense. Les instruments de l'Observatoire de Buda-pest ont noté, à 6 h. 43, une très forte

Un décret déchoit de la nationalité française l'ex-général de brigade aérienne Bergeret Jean-Marie et l'ex-général de di-vision Barre, ancien commandant supé-rieur des troupes en Tunisie.

Nous croyons savoir que le gouverne-ment se propose, pour parer à l'accrois-sement des charges financières de la Ra-diodiffusion nationale, d'augmenter dans une proportion assez sensible la taxe sur

• Sir Nevile Henderson, qui était ambas-sadeur de Grande-Bretagne à Berlin au moment de la déclaration de guerre, vient de mourir à Londres.

JEUNES GENS! JEUNES FILLES!

pour votre Avenir, un Enseignement Professionnel était nécessaire hier, il est indispensable aujourd'hui

Consultez les COURS PIGIER Enseignement individuel. Inscription à toute époque de l'année et à tous âges. Facilités de paiement.

INDEFRISABLE sans APPAREIL

sans Electricité, sans Chauffeur sur la tête. Plus de Fatigue pour la Cliente et

A la Maison POPOVITCH

20 années de recherches pour donner le maximum de satisfaction.

diaires, 150 95 bombes.

pest ont noté, à 6 secousse sismique.

la radiodiffusion.

ses Cheveux.

EN PEU DE MOTS ...

Voici le texte de la déclaration du Maréchal de France, chef de l'Etat : « Tous les chefs indignes qui ont li-

« Tous les chefs indignes qui ont livré l'Afrique française aux Anglais et
aux Américains, ont prétendu et continuent de prétendre qu'ils ont agi en
plein accord avec moi, et même sur
mon ordre. Ils osent affirmer qu'ils expriment ma pensée intime. Je leur oppose le démenti le plus formel. Je leur
avais donné l'ordre de résister à
l'agression. Ils devaient se battre et
ils en avaient les moyens, Ils ne l'ont
pas fait et ils ont, en trahissant leur
parole, forfait à l'honneur et sacrifé
les intérêts de la France.

En raison de ses anciennes fonctions

En raison de ses anciennes fonctions gouvernementales, l'amiral Darlan a pu, malgré mes dénégations répétées, taisser croire qu'il exerçait un pouvoir légal. Pour le général Giraud, aucune équivoque n'est possible. Il ne détient et ne peut prétendre détenir aucun pouvoir légal. Je lui refuse, comme à cous ceur aui se rangent sous ses or tous ceux qui se rangent sous ses or-dres, le droit de parler, d'agir en mon nom. — Vichy, le 28 décembre 1942. nom. — Vichy, le Philippe Pétain.

### INFORMATIONS LES RATIONS ALIMENTAIRES DU MOIS DE JANVIER

Le Journal Officiel publiera un arrêté fixant le taux des rations pour le mois de janvier 1943. L'attention des consomma-teurs est appelée sur les points suivants ; LA COTE DES SOMALIS Les troupes anglo-gaullistes qui ont attaqué dans la journée du 26 décembre nos territoires de la Côte des Somalis et qui avaient atteint Chébélé ont poursuivi leur avance. La métropole n'est plus, à l'heure présente, en communication avec cette colonie.

On annonce de source britannique que les troupes anglo-gaullistes au-Pâtes alimentaires

Une ration de 250 gr. de pâtes alimentaires est prévue pour tous les consommateurs, en échange du ticket-lettre DZ de la feuille de denrées diverses du mois de janvier, du type ordinaire ou du type spécial. La mise en distribution ne pourra avoir lieu qu'après arrêté préfectoral du département intéressé. En outre, des arrêtés préfectoraux pourront prévoir d'autres distributions au cours du mois, notamment au profit de consommateurs de certains centres urbains ou industriels particulièrement défavorisés.

Matières grasses

Matières grasses

La ration pour les consommateurs des centres importants figurant sur la liste des localités à suppléments alimentaires nationaux et régionaux est maintenue à 310 grammes. Pour les autres catégories de consommateurs, elle est ramenée à 225 gr., en raison de l'extrème pénurie de nos ressources en matières grasses. En conséquence, seuls, les tickets-chiffres de 25 gr., imprimés en rouge, et le ticket GA, imprimé en rouge, sont valorisés ; les mêmes tickets imprimés en bleu sont sans valeur. Des arrètés préfectoraux pourront décider que certains tickets de matières grasses ne seront valorisés qu'au fur et à mesure des arrivages, de façon à assurer une plus équitable répartition des approvisionnements entre les consommateurs.

Sucre De nouveaux contingents de prison-niers libérés au titre de la relève sont arrivés dans les départements de la Manche, du Finistère et du Morbihan, à Saint-Lô, Quimper et Vannes. Les autorités locales et la population leur ont réservé le plus cordial accueil. conférence de presse, a annoncé que les résultats de la collecte des produits lai-tiers en 1942 sont de 15 0/0 supérieurs à ceux de 1941.

● Un incendie a détruit, avenue de Lespinet, à Toulouse, un entrepôt et un magasin. Les pertes dépassent 3 millions de francs.

● On annonce la mort à St-Pierre-d'Albini (Isère) de Mme Raymonde Duffour, âgée de 102 ans.

● Au cours des dernières semaines, la préfecture de police, poursuivant la répression des menées communistes, a procédé à l'airestation de 154 personnes, parmi lesquelles îl y a 70 individus Sucre

Enfin, l'attention des consommateurs est attirée sur le fait que la ration sera obte-nue en échange du coupon n° 1 de janvier de la feuille semestrielle (au lieu du cou-pon n° 2 comme dans les mois précé-

Chocolat

Chocolat

La suppression des importations de cacao a conduit les services du ministère de l'Agriculture et du Ravitaillement à envisager une nouyelle fabrication qui permettra de servir encore pendant un certain temps la ration de chocolat. Les stocks d'ancienne fabrication n'étant pas suffisants pour permettre de servir la ration, et la nouvelle fabrication n'étant pas encore totalement mise en place, la dat de distribution, les ayants droit et le taux de la ration à attribuer au titre du mois de janvier seront fixés à une date ultérieure.

Fromage

La ration est sans changement. Les tic La ration est sans changement. Les tic-kets-chiffres pourront être échangés, dès le début du mois, contre le poids de fro-mage correspondant. En ce qui concerne les tickets-lettres, la date et les conditions selon lesquelles ils pourront être échan-gés, soit contre du fromage gras, soit éventuellement contre du fromage maigre, seront fixées par arrêtés préfectoraux.

EDEN

Vendredi, samedi et dimanche en soirée à 21 h. Vendredi matinée à 15 h. Dimanche, 1<sup>re</sup> matinée, 13 h. 45; 2° matinée, 16 h. une belle production: *LA DANSE AVEC L'EMPEREUR*, avec Marika Rokk. Complément et Actualités.

ग्रामानामानामानामानामानामानामा

PALAIS DES FETES

Vendredi 1er janvier, samedi 2, soirée 21 h. Vendredi 1er, dimanche 3, matinée 15 h. soirée 21 h.: L'EMPREINTE DU DIEU, avec un bon Complément. France Actualités.

CHRONIQUE DU

Le Journal du Lot

offre ses vœux les meilleurs **POUR 1943** 

à tous ses Abonnés et Lecteurs

### POUR CONSERVER VOS POMMES DE TERRE!

Consommateurs qui avez pu, grâce vos cartes, constituer un petit stock de pommes de terre, vous devez redou-bler de soins pour éviter toute perte

A l'approche des grands froids, il convient de rappeler le procédé pratique de conservation de pommes de terre de consommation.

Le local où elles seront déposées doit être sec, obscur, à l'abri de la gelée. 1º Il doit être sec, car l'humidité de l'air favorise le développement de champignons nuisibles. 2º Il doit être obscur, car à la lu-

mière les tubercules verdiraient et prendraient une saveur désagréable.

Une cave convient donc dans la plu-part des cas. Si l'on ne dispose pas d'un endroit obscur, il suffit de couvrir les tas de pommes de terre avec des toiles, des sacs, etc. 3º 11 doit être à l'abri de la gelée :

les pommes de terre gèlent entre — 2° et — 3°. Les pommes de terre gelées n'étant pas comestibles et pourrissant très rapidement, il faut bien couvrir les tas avant les froids rigoureux avec

des sacs, de la paille, etc.

Bien entendu, le local choisi aura
dû être garni de paille ou de copeaux
de bois pour éviter que les pommes
de terre ne soient en contact direct avec

le sol et les parois.

Enfin, le tas de commes de terre devra être remué l'requemment pour éviter la germination, pour éliminer les tubercules gâtés et retirer, pour la consommation immédiate, les tubercules légèrement atteints et qui risque-raient de contaminer les pommes de terre saines, — [Communiqué par la Direction des Services Agricoles du

--

Agriculteurs, écoutez bien ceci : La France est menacée de ne plus avoir d'huile.

L'approvisionnement qui était cri-tique depuis 1940 est devenu catastrophique depuis les événements d'Afrique du Nord.
Pour 1943, l'approvisionnement en

huiles et graisses ne correspond qu'à 50 0/0 du rationnement de 1942 en ce qui concerne l'alimentation et 30 0/0 pour les besoins industriels.

Conséquences. — La ration déjà in-suffisante devra être réduite de plus de moitié et le minimum vital ne pourra pas être assuré; tout le monde en souffrira, surtout les jeunes. L'avenir de la France risque d'être compromis.

Au point de vue industriel, s'il n'y a plus d'huile de graissage, c'est la paralysie des industries déjà en demi-sommeil et l'arrêt des transports, y compris les chemins de fer.

Remède. - Le seul est de produire en France le maximum d'huile de graissage en cultivant des graines oléagineuses, même si dans certains cas ces cultures prennent la place d'autres cultures essentielles.

Il faut que l'agriculteur cultive, non seulement des graines oléagineuses pour ses besoins, mais aussi pour la collectivité.

Si vous ne cultivez pas d'oléagineux, vous porterez la responsabilité des conséquences qui peuvent résulter du manque de matière grasse dans le rationnement et la répercussion de cette carence sur la santé de tous.

Un effort de plus est demandé : nous sommes persuadés que le paysan le

Impositions de cultures. - Les nouvelles impositions de cultures oléagi-neuses vont être notifiées aux communes. Chacun doit comprendre qu'elles constituent un minimum obligatoire, qui peut faire l'objet de sanctions s'il n'est pas réalisé. Toutes les mesures nécessaires seront prises pour facili-ter au cultivateur cette réalisation : en particulier, les semences seront disponibles en temps opportun.

### Service des Pharmacies

Le service des pharmacies sera assuré le vendredi 1er janvier 1943 par la pharmacie Heilhes.

Le service sera assuré le dimanche 3 janvier et le lundi 4, jusqu'à midi, par la pharmacie Orliac.

CAHORS

DE LA « PRESERVATRICE »

DE LA « PRESERVATRICE »

La Fête de Noël n'aura jamais été célébrée avec plus de ferveur qu'en ces tristes jours où l'on a tant besoin d'espérances.

La Compagnie « La Préservatrice » qui semble aujourd'hui faire partie inhérente de la cité cadurcienne a réuni dimanche son nombreux personnel dans une fête de famille qui avait pour cadre les salons de l'Hôtel des Ambassadeurs.

La fête était organisée par les soins du Comité Social de l'Entreprise et offerte par la Direction de la Compagnie.

Tout s'y est passé suivant les meilleures traditions, autant qu'on peut les observer en nos temps de restrictions. Celles-ci n'empéchèrent pas qu'on ait pu servir aux enfants un goûter aussi friand que substantiel et qu'on leur ait fait une ample distribution de jouets.

Cette jolie fête, où ne cessa de régner la plus amicale cordialité, fut agrémentée par une jolie partie artistique qui permit de goûter et d'applaudir le joli talent de plusieurs amateurs.

En résumé quelques bonnes heures de détente pour les grands et de galté pour les enfants.

-инии-HOMMES DE BONNE VOLONTE

Le Secours National poursuit dans toute la France, comme dans le département du Lot, son œuvre magnifique de fraternelle entr'aide et de solidarité française. La générosité de la population jointe au dévouement des quêteurs permet d'augurer pour la campagne d'hiver des résultats heureux.

M. Fourgous, le dévoué délégué départemental, le rappelait ces jours derniers

heureux.

M. Fourgous, le dévoué délégué départemental, le rappelait ces jours derniers dans son émouvant appel en faveur de la « Campagne pour la poignée de laine ». Il y montrait le but particulier et l'intérèt spécial de cette campagne.

Après avoir donné les légumes, le bois et l'argent qui permettront de nourrir et de chauffer ceux qui ont faim et froid, le Secours National demande à chacun de prélever sur son matelas une « poignée de laine ». Geste facile qui n'ôtera rien au moelleux du lit, mais qui, par l'addition de toutes ces poignées, permettra de fabriquer une importante quantité de layettes et de vêtements chauds!

Enfin, le Secours National continuera bien entendu à accepter tous vêtements et sous-vêtements qui, remis en état dans ses ouvroirs, donneront du travail aux ouvrières et permettront de vêtir des malheureux, Jusqu'au 15 janvier, il demande aux élèves des écoles et aux membres des mouvements de jeunesse de faire la tournée dans les maisons pour recueillir la laine et la toison ainsi données.

Ces dons seront rassemblés et grâce à eux les hommes de bonne volonté qui sont au Secours National pourront continuer leur œuvre bienfaisante.

Des souffrances matérielles seront atténuées et c'est un résultat qui vaut bien qu'on se donne un peu de peine!

A la corporation paysanne

Par décret paru à l'Officiel, M. Camille Bégué, agrégé de lettres, inspecteur d'académie, est nommé directeur des Services professionnels et sociaux, en remplacement de M. Jacques Doutlet de mettre de marches considerations de la consideration de blet, maître des requêtes au Conseil d'Etat.

M. Camille Bégué continuera à exercer les fonctions de commissaire du gouvernement auprès de l'organisation

Nous adressons nos bien vives félicitations à M. Bégué, ancien inspec-teur d'Académie du Lot, où il compte toujours de vives sympathies.

Nouvel An des enfants de prisonniers de guerre de Cahors

Sous le patronage de la Maison du Prisonnier de Cahors, l'Association des femmes et mères de prisonniers et les du Centre d'entr'aide de Cahors, ont organisé, pour le diman-che 3 janvier, au Théâtre Municipal, à 14 h., un Goûter suivi d'une distribution de jouets, en faveur des enfants des prisonniers de guerre de Cahors. Une séance récréative précédera cet-

te distribution. Il sera envoyé à chaque famille une

invitation personnelle.

Dans le cas d'oubli, bien involontaire, les familles pourront se présenter au Contrôle munies d'une pièce

Délivrance des cartes de lait Les cartes de lait valables pour le

1er trimestre 1943 seront délivrées aux enfants des catégories E, J1 et J2 ainsi qu'aux malades munis d'un certificat médical, aux dates ci-après et dans l'ordre suivant :

Lundi 4 janvier 1943, lettres A et B. Mardi 5, lettres C, D et E. Mercredi 6, lettres F, G, H et I. Jeudi 7, lettres J, K, L et M. Vendredi 8, lettres N, O, P et Q. Samedi 9, lettres de R à Z.

Les détaillants sont invités à refuser de servir du lait aux consomma-teurs qui se présenteront après le 9 janvier 1943 non munis de leur carte

**EXPOSITION** D'ARTISANAT RURAL

EXPOSITION
D'ARTISANAT RURAL

Sur l'initiative de la Chambre des Métiers une très intéressante manifestation a eu lieu lundi dans ses locaux de la rue Bourseul. Il s'agissait de distribuer un certain nombre de bourses à des apprentis méritants, munis d'un contrat réguller, et qui ont déjà fait deux années d'apprentissage. Nous avons publié dans notre dernier numéro la liste des 32 apprentis qui deviennent ainsi titulaires d'une bourse.

L'attribution leur en a été faite dans une réunion que présidait M. Loic Petit, préfet du Lot, et, à cette occasion, était organisée dans les mêmes locaux une Exposition artisanale, composée de travaux exécutés par des artisans-maîtres et des apprentis.

Il n'est pas exagéré de dire que cette Exposition présente un ensemble de travaux qui, dans leur diversité, révèlent l'excellence de l'apprentissage et des qualités de travail qui permettent d'affirmer une belle renaissance de l'artisanat français dans le département du Lot. Tous les métiers — ou presque — sont ici représentés. Il y a des objets de menuiserie, de sellerie, des travaux en bois et en métal, des cuivres, des sabots, des plateaux, jusqu'à des charpentes de toitures (en réduction bien entendu). On remarque entre autres une charpente de toiture à mansardes dont le toit est fait d'ardoises toutes différentes venues de toutes les ardoisières de France, etc., etc. Nous ne saurions prétendre énumèrer tous les travaux exposés.

Ajoutons que la réunion se déroula très simplement. M. Bourrières, qui met tant de dévouement et d'active intelligence à la direction de la Chambre des Métiers, est entouré par les 85 chefs de groupes qui commandent dans tout le département à 5.000 professionnels de tous métiers.

Il fait les honneurs de l'Exposition à M. le Préfet qui s'y intéresse très vivement et félicite les exposants autant que les organisateurs.

Tandis que M. le Préfet préside la distribution des récompenses, M. Bourrières

ment et félicite les exposants autant que les organisateurs.
Tandis que M. le Préfet préside la distribution des récompenses, M. Bourrières prononce une très belle allocution à la gloire de l'artisanat et où il insiste sur l'utilité de placer les apprentis-artisans avec un contrat qui les lie jusqu'à ce qu'ils soient devenus compagnons.

Cette intéressante Exposition, ouverte pendant trois jours, a attiré un bon nombre de visiteurs et elle est un beau témoignage des résultats déjà acquis pour la renaissance de l'artisanat.

->0000!-

Nécrologie

C'est avec un vif regret que nous avons appris la mort de M. Ernest Moulhiérat, ingénieur honoraire des Ponts et Chaussées, décédé à Cahors à l'âge de 81 ans.

Les obsèques du regretté disparu ont été célébrées dimanche, au milieu d'une nombreuse assistance.

Au cimetière, au nom du Conseil municipal de St-Cirq-Lapopie, dont M. Moulhiérat était membre, M. Emile Lucie, conseiller municipal de la même commune, a adressé, en termes émouvants, le dernier adieu au regretté disparu.

Nous adressons à Mme Moulhiérat, à la famille nos sincères condoleances.

Lait concentré sucré non sucré et en poudre

Le Directeur du Ravitaillement général du département du Lot appelle tout particulièrement l'attention des

tout particulièrement l'attention des consommateurs sur le point suivant :
Tout ticket de lait concentré, sucré ou non, présenté à un pharmacien ou à un commerçant détaillant doit être honoré. Lorsque tous les tickets sont remis, globalement pour le mois de validité, ils ne doivent être, sous n'importe quel prétexte, l'objet d'aucune retenue. Tout ticket non honoré doit être rendu au consommateur, qui en avisera sans retard la Direction départementale du Ravitaillement, en indiquant le nom et l'adresse du commerçant.

Croix-Rouge

Les Autorités allemandes viennent de rappeler la règle antérieurement établie selon laquelle les seules (Éu-vres habilitées à expédier directement des colis aux prisonniers sont : le Co-mité Central d'Assistance aux Prisonniers de Guerre en Captivité pour la zone occupée, et la Croix-Rouge Fran-çaise pour la zone non occupée. Elles demandent que cette règle soit

rigoureusement respectée et ont donné aux commandants des camps l'ordre de ne remettre à leurs destinataires aucun des colis qui émaneraient d'autres œuvres que les précitées. Ces co-lis seront distribués sous la forme col-Ainsi, dorénavant, seuls les

portant comme mention d'expéditeur : soit une personne privée, soit la Croix-Rouge Française ou le Comité Central d'Assistance, seront remis aux destinataires.

Il est rappelé à cette occasion que les colis adressés aux prisonniers ne doivent contenir exclusivement des denrées, effets ou objets autorisés.

Prorogation des autorisations de transfert de pommes de terre

La validité des autorisations de transport de pommes de terre au ti-tre du stock familial, est prorogée d'un mois, soit jusqu'au 31 janvier

En cas de difficultés, les intéressés sont priés de s'adresser à la mairie de leur localité.

80° Section de Médaillés militaires

L'Assemblée générale aura lieu le di-manche 10 janvier à 10 heures dans une salle du café de la Promenade (G. Bar-reau). Les membres empêchés voudront bien adresser leur cotisation au trésorier pour cette date.

Les camarades qui ne posséderaient pas encore l'insigne de la Société sont priés de le demander sur la correspondance de leur mandat-carte. Prix imposé : 3 fr. plus 1 fr. 50 d'envoi,

### ETAT-CIVIL

Naissances

Naissances
Bessou Jean, rue Wilson.
Astruc Suzanne, Bd Gambetta, 14.
Bergon Francis, 16, rue de la Croix.
Linon Guy, rue Wilson.
Puech Roselyne, rue Wilson.
Publications de mariage
Pégourié Marc, polisseur, et Armagnac
Armandine, ouvrière d'usine à Cahors.
Mariages
Jardel Jean, instituteur, et Canac Solange,
employée de préfecture.
Peyridieu Pierre, peintre, et Santaliestra
Générosa, s.p.
Fabre Gaston, avocat, et Bouyssou MarieRose, s.p.

Rose, s.p. Cournede Ferdinand, cuisinier, et Crozes Denise femme de chambre.

Mouilhérat Antoine, ingénieur des P. et C. en retraite, 81 ans, rue du Portail-Alban, 10.
Lacombe Marie, Vve Lasfargues, s.p., 58 ans, rue Wilson.
Conté Euphrasie, s.p., 74 ans, rue St-Janese

mes. Planavergne Marie, s.p., 71 ans, rue Cle-

menceau, 14.
Couderc Vital, s.p., 71 ans, rue Wilson.
Pillony Charles, s.p., 74 ans, rue Wilson.
Cambou Adèle, Vve Grèzes, s.p., 64 ans,
rue Wilson.

Laboudie Suzanne, 12 ans, av. Ch.-de-Freycinet, 24.

### Collège moderne de garçons

La décision prise par M. le Préfet du Lot fixant la rentrée des classes de la ville de Cahors au lundi matin 11 jan-vier 1943 est générale et s'applique au Collège Moderne comme aux autres établissements, malgré l'avance du dé-

part en vacances. La rentrée des internes est fixée au dimanche 10 janvier au soir. Les tic-kets d'alimentation correspondant à la semaine supplémentaire seront remis aux internes dès leur retour afin qu'ils puissent les « rembourser » à leurs parents avant le 16 janvier. — (Com-muniqué du Directeur).

### Outrages au Chef de l'Etat

Le nommé Secundo Moscatelli, agri-culteur, demeurant à St-Géry, avait été condamné à 6 mois de prison par le tribunal de Cahors, pour outrages en-vers le Chef de l'Etat.

Moscatelli fit appel de ce jugement; la Cour d'Appel d'Agen l'a condamne à 10 mois de prison.

# Les Sports

### STADE CADURCIEN Rugby

Vendredi 1er janvier, au Stade L.-Desprats, en rugby, U.S. Fuméloise (R.) contre Stade Cadurcien (juniors).

Dimanche 3 janvier, le Stade Cadurcien recevra en match de cham-pionnat la brillante équipe I du U.S. de Grenade. Le public sportif cadur-cien est invité à cette belle rencontre. Le Stade cadurcien mettra en ligne une belle formation, capable d'enlever la décision; notons en passant que Gre-nade n'a été battu par Souillac (1ºr au classement), que de 8 à 0, c'est dire la valeur de l'équipe visiteuse; de plus, ce match précédera de 8 jours la ren-contre, toujours en championnat, de Souillac-Cahors à Cahors. Le match commencera à 14 h. 30 très précises.

### ASSOCIATION

En match amical, le Stade Cadurcien bat la J.O. Bourrassol par 5 à 0. — La supériorité du S.C. ne se fit sentir qu'en seconde mi-temps, lorsque la ligne d'avants fut remaniée et bien enlevée par Fournier, passé avant-centre. Le premier acte vit un jeu terne, sans attrait, où les locaux jouèrent mollement; le second amena une superbe et nette victoire.

Les Toulousains, très accrocheurs, pratiquèrent un foot-ball rapide, quelque peu décousu, mais assurèrent une défense mobile et sûre. Les avants cependant restèrent trop inactifs devant les buts adverses.

Pendant trois dimanches, le onze sta-diste se déplacera et n'évoluera pas, de ce fait, devant le public cadurcien. Il continuera certainement à parfaire son

entraînement afin d'achever convenable-ment une saison brillamment commencée. Il nous paraît cependant nécessaire de signaler aux dirigeants — mais, au fait,

ment une saison britamment commence.

Il nous paraît cependant nécessaire de signaler aux dirigeants — mais, au fait, n'ont-ils pas fait la même constatation?
— que depuis quelques dimanches la ligne d'avants manque totalement de mordant et que certains joueurs ne sont pas à leur place et jouent sans conviction. Il existe au Stade Cadurcien d'autres éléments capables d'assurer la tâche qui convient à un avant-centre, un inter, un ailier et aussitôt ce changement fait, nous aurons dans notre cité un magnifique onze digne de représenter nos couléurs.

Le remaniement opéré lors du match Cahors-Bourrassol a donné d'excellents résultats. Nous espérons que les dirigeants stadistes — du moins certains — y réfléchiront et qu'ils constitueront le onze que le public attend de leur sportivité et de leur attachement au foot-ball cadurcien.

— Le spectateur de la petouse.

A LUZECH

Rugby. — Dimanche l'U.S. Luzéchoise succomba par 3 points à 0 (1 but sur coup franc) devant les réserves de l'U.S. Fumel-Libos. Les Fumélois montrèrent beaucoup de mordant tant en trois-quarts qu'en avants, mais se heurtèrent chaque fois à la résistance des Luzéchois. Assez belle partie dans l'ensemble mais qui démontre qu'il y a fort à faire des deux côtés. A Fumel se firent remarquer l'arrière et le demi de mêlée. A Luzech, Cavalié I, Hébrard, Tardieu et Cavalié III se distinguèrent particulièrement. Bon arbitrage serré, mais juste, de M. Cagnac, président de l'U.S.L.

### CAHORS

### Cabrerets

Hyménée. — Ces jours derniers a été-célébré à Cabrerets le mariage de Mlle Marthe-Marie Thouron avec M. André-Georges Mathurin. Une quête, organisée à la mairie, a produit la somme de 260 fr. qui a été remise entre les mains du pré-sident de la Légion pour l'envoi de colis aux prisonniers. Remerciements aux do-nateurs et vœux de bonheur aux jeunes époux.

### Limogne

Obsèques. — Mardi ont eu lieu les obsèques de M. Couderc Vital, d'Agranel, décédé après une longue et douloureuse maladie. Nos condoléances à la famille.

### Monteug

Carnet blanc. — Mardi dernier, 29 décembre, a été célébré à Montcuq le mariage de M. Armand Pomié, employé aux Ponts et Chaussées à Cahors, avec Mile Jacqueline Jargeau, sans profession, domicilée à Montcuq. Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux et félicitations à leurs familles.

### Montfaucon

Matinée artistique au sanatorium des P.T.T. — Dans la magnifique salle des fêtes du sanatorium des P.T.T. se pressait une foule généreuse, le 25 dé cembre, à 15 heures, pour applaudir les excellents artistes qui figuraient au programme et aussi pour donner sa modeste obole au Secours National. Nous croyons que la recette a été bon-ne. Nous donnerons le chiffre exact lorsqu'il nous aura été communiqué. Grâce aux efforts conjugués des orga-nisateurs et des artistes, cette fête a eu un plein succès. La salle était pleine à craquer. Beaucoup de personnalités des communes voisines et toutes celles Montfaucon rehaussaient de présence cette fête du cœur. MM. Quénault, président général de la Fédéra-tion postale, et Polack, directeur de l'établissement, ont prononcé des paroles de remerciements à l'adresse de

En somme, belle fête qui, croyonsnous, se renouvellera tous les trois mois. Félicitations bien sincères à tous, organisateurs et artistes.

### Puy-l'Evêque

Quête du Secours d'hiver. - La quête du Secours d'hiver, pour la com-mune de Puy-l'Evêque, a rapporté une somme de 14.170 fr.

somme de 14.170 fr.
En outre, au profit du Secours National, la collecte dans le canton des produits agricoles a produit: 1.450 kilos de pommes de terre, 63 kilos de légumes secs, 362 kilos de légumes frais, 229 kilos de fruits, 152 litres de vin et une somme de 867 fr. 50. Remerciements aux donateurs. merciements aux donateurs.

### FIGEAC

### Saint-Céré

Le feu. — Samedi soir vers 22 heures notre paisible population était alertée par la sirêne; le feu venait de se déclarer au 2º étage d'un immeuble situé rue de la Pomme. Grâce à l'activité de nos sapeurs-pompiers et d'un matériel en parfait état, le feu ne prit pas toute l'ampleur qui était à craindre dans ce vieux logis où les vieilles poutres voisinent avec de vieux planchers.

planchers.
En moins d'une heure, le feu était éteint; les dégâts matériels ne sont pas très importants.

En moins d'une heure, le feu était éteint; les dégâts matériels ne sont pas très importants.

Fête scolaire. — Plus encore que les grandes personnes, les enfants sont perméables aux beaux sentiments et aux belles actions. Et c'est un généreux exemple de solidarité que les élèves des Ecoles Maternelle, Ménagère et du Collège de Jeunes Filles, sous l'impulsion de leurs Directrice et Professeurs, viennent de donner en organisant trois représentations, les 17, 18 et 21, au profit des enfants de prisonniers et des familles nécessiteuses de St-Céré. Ce fut bien là l'une des plus touchantes et des plus réussies manifestations de l'année. Aussi le public qui, à chaque représentation, emplit la salle des Fétes, fit-il aux jeunes artistes et aux organisateurs l'accueil enthousiaste qu'ils meritaient. L'Ecole Maternelle, avec « Les Chevaliers du Guet » et « Madame la Neige », offrit un ravissant spectacle où Pon vit de coquettes marquises de 4 ans fort à l'aise dans leur robe à panier, des chevaliers du même âge porter crânement l'épée et le tricorne, une liliale Madame la Neige et des Pierrots turbulents à souhait. L'Ecole Ménagère présenta une danse rustique mimée avec entrain et un sketch et tableau démontrant joliment, et avec humour, l'activité et les travaux de l'Ecole. Le Collège Moderne de Jeunes Filles eut un gros succès avec 6 Danses Gasconnes admirablement réglées par Mile Cauvin, Professeur au Collège, et tout aussi bien exécutées par un gracieux groupe de jeunes filles. La fraicheur des costumes, la variété et la grâce des figures enchantèrent le public. Puis quatre scène du « Songe d'une Nuit d'Été ». Cette ravissante féerie, fort bien jouée, avec de splendides costumes, des ballets qu'accompagnait la musique de Gluck et de Mendelssohn, recueillit de frénétiques applaudissements. Deux fillettes, Miles Alzaga et Delpech, dirent avec une diction parfaite, l'une, « La lettre au Papa », l'autre, « Petit Jésus, où vas-tu naître ? ». Mile Cauvin, pianiste ; Mme Para, violonistes ; fit passer sur la salle le soufil

chocolat.

Du grand succès de ces manifestations scolaires dont le produit collabora à l'arbre de Noël des enfants de St-Céré, il faut féliciter les organisateurs, notamment M. Lehouc, professeur d'éducation physique, et Mlle Bosc, professeur au Collège de Jeunes Filles; Mmes les Directrices du Collège Moderne, de l'Ecole Maternelle et de l'Ecole Ménagère; les metteurs en scène bénévoles et aussi les mamans des jeunes artistes qui, malgré la pénurie de textile, surent avec ingéniosité confectionner les ravissants, costumes qui contribuèrent à l'élégante et charmante présentation de cette fête. — M.-L. VINCENT-FABRE.

### MoreMhac

Tête en perspective. — Nos enfants auront aussi leur fête. Sous la présidence de M. Pradines, maire, un Comité composé de plusieurs personnalités du bourg s'est occupé de l'organisation d'une fête enfantine : la fête de l'arbre de Noël. Elle aura lieu dimanche prochain, 3 janvier, à l'école communale, vers 15 heures.

Le programme comprend des saynètes, chants, monologues et des films cinématographiques présentés par M. Fabre, instituteur. Le tout se déroulera autour d'un sapin féerique d'unent garni de friandises et de jouets. Grands et petits passeront d'agréables moments.

d'agréables moments.

Retour de prisonnier, — Notre compa-triote M. Bernady, cultivateur à Labède, est rentré de captivité d'Allemagne, après deux ans et demi. Nous lui adressons nos meilleurs souhaits.

### Béduer

Naissance. — Nous avons appris avec plaisir la naissance d'un beau garçon qui a été prénommé Henri-Germain chez les jeunes époux Henri Coldefy. Compliments et vœux de bonne santé à la maman e

### Caniac

Décès. — C'est avec peine que nous annonçons le décès de M. Pierre Delfau, du village de Nodou, décédé subitement, sa femme l'ayant trouvé mort dans son lit. Rien ne faisait prévoir une fin si brutale car le défunt jouissait d'une excellente santé malgré ses 74 ans. A sa veuve et à toute la famille, nous adressons nos sincères condoléances.

### Durbans

Retour de captivité. — M. Louis Vieil-lescazes, prisonnier en Allemagne, vient de rentrer dans son foyer, au titre de la relève. Nous lui adressons nos bien vifs souhaits de bienvenue.

### Théminettes

Retour de captivité. - Notre compatriote Théodore Fayt, prisonnier en Allemagne, est rentré dans son foyer à Théminettes. Nous lui adressons nos meilleurs souhaits.

### 

## GOURDON

### Bétaille

Pour les agriculteurs. — M. le syndic fait connaître qu'il vient d'être alloué à la commune un contingent d'engrais chimiques, comprenant: phosphate, 2.850 kilos; potasse, 1.050 kilos; azote, 1.700 kilos.

Les demandes sont reçues, dès à présent, chez M. Servanty, secrétaire-syndic, et la répartition sera effectuée au prorata des impositions fixées, compte tenu de la livraison du blé.

### Gramat

Service pharmaceutique. — Le service de garde des pharmacies de notre ville sera assuré le dimanche 3 janvier par la pharmacie Rougeyrolles, place de la République.

Cinéma Olympia. — Samedi 2 janvier à 21 h., « Un Gosse en Or », avec un bon complément et Actualités Françaises.

complément et Actualités Françaises.

La fête de Noël. — Dans notre petite ville les fêtes de Noël se sont passées dans l'intimité, conformes aux situations. Les messes de minuit ont été plus suivies que jamais. Au retour, derrière les volets clos d'où s'échappaient quelques rayons furtifs, il n'est pas certain que les réveillons aient été riches pour tous ; au prix de la truffe et du foie gras, les nouveaux pauvres, toujours plus nombreux, n'auront pas connu les pâtés abondants, ni ces tranches de jambon d'autrefois. C'est le Noël des restrictions, mais c'est aussi le Noël des inviheibles espoirs.

Nécrologie. — Samedi dernier, à 10 h., ont eu lieu à Martel, au milieu d'une nombreuse assistance, les obsèques de M. Pierre Dars, inspecteur honoraire d'assurance, décédé en son domicile de la place Gambetta à l'âge de 76 ans.

Le défunt qui jouissait à Martel et dans toute la région de l'estime et de la sympathie de tous laisse d'unanimes regrets. Nous présentions nos vives condoléances à sa famille.

### Souillac

Cinéma Vox. — Vendredi 1er, samedi 2, dimanche 3 janvier, soirée à 21 h. Dimanche, matinée à 15 h., Roger Karl, Jules Berry, Suzy Prim, Jean Tissier dans : « Cas de conscience », avec un bon complément et France Actualités.

La doyenne de Souillac est morte. — Samedi soir est décédée Mme Vve Chaumès, à l'âge de 95 ans, en son domicile, place du Puits. Ses obsèques ont eu lieu landi matin 28 décembre avec le concours d'une nombreuse assistance. Nous adressons à toute la famille l'expression de nos condoléances attristées.

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'une fillette prénommée Marie-Claire, leur 3º enfant, chez les époux Bion, facteur enregistrant à la gare de Souillac, Meilleurs vœux de prospérité au bébé et félicitations aux heureux parents.

### AVIS DE DECES REMERCIEMENTS AVIS DE NEUVAINE

Mme Ernest MOUILHERAT; Mme Marcel CAZARD et leurs enfants; M. André POIMBŒUF et ses enfants et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Ernest MOUILHÉRAT

Ingénieur des T.P. en retraite Chevalier de la Légion d'Honneur

âgé de 81 ans, survenu à Cahors le 25 décembre 1942. Mme Ernest MOUILHÉRAT et tous les autres parents remercient bien sin-cèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques.

Un service de neuvaine sera célébré le lundi 4 janvier 1943, en l'église Cathédrale, à 9 h. 1/2.

### SOCIETE GENERALE

L'Assemblée Générale extraordinaire qui L'Assemblée Générale extraordinaire qui s'est tenue le 29 décembre a vérifié l'augmentation de capital de 125.000.000 de francs dont la souscription a été ouverte du 2 septembre au 15 octobre 1942. Elle a d'autre part ratifié les mesures prises en faveur des actionnaires qui se sont trouvés empêchés d'exercer leur droit pendant la période de souscription, par suite de circonstances résultant de l'état de guerre.

pendant la periode de souscription, par suite de circonstances résultant de l'état de guerre.

Le fonds social se trouve donc définitivement porté à 750 millions de francs; il est divisé en 1.500.000 actions de 500 fr., toutes entièrement libérées, par suite de la libération obligatoire au 15 octobre 1942 des actions précédemment libérées de moitié.

Un e deuxième Assemblée Générale extraordinaire, réunie à l'issue de la précédente, a modifié les statuts sur divers points comme conséquence de la disparition des actions non libérées antérieurement existantes et a élevé à un milliarde et demi de francs la limite jusqu'à laquelle le Conseil d'Administration est autorisé à porter le capital social, en une ou plusieurs fois, sur ses seules délibérations. Cette autorisation ne constitue qu'une simple mesure de précaution pour l'avenir. 

### SERVICE GERANCE d'IMMEUBLES

Encaissement loyers Recouvrement des arriérés MARATUECH, 109, Bd Gambetta, CAHORS

### PETITES ANNONCES

LIVRES D'OCCASION LIVRES ANCIENS
Achat, vente, échange
Mme ESTRADEL

31, Boulevard Gambetta (En face le lycée de jeunes filles) R.C. 4320 — C.P. 15.931 — Cahors A. v. PETITE CUISINIERE. 11 h.-12 h.; GARY, 21, R. Victor-Hugo.

Je cherche à louer ou acheter MACHINE A ECRIRE, Faire offres : I. BARDIN, 23; rue Wilson, Cahors.

demande MAITRE-VALET pour riété près Agen. Inutile présenter sérieuses références. Ecrire Agence s, N° 31.189, Agen (O.T. Agen,

IMMEUBLES - PROPRIÉTÉS VENTE & ACHAT MARATUECH, 109, Bd Gambetta, CAHORS

# Juintonine

plus utile que jamais 6 Fr. 80 le Flacon. - Toutes Pharmacies.

Imp. Coueslant. Le co-gérant : PARAZINES. U.0.3169 - 31-12-42

## MA BONNE CONCORDIA MERREL Nº 52

Au bout de quelques minutes, elle s'essuya les yeux et balbutia :

— La véritable Stella Desmond... a été tuée... par les révolutionnaires mexicains... en même temps que son père et sa mère...

— Oui, elle avait des yeux bleus et des boucles blondes, compléta-t-il.

— Morley a cru que personne ne s'apercevrait jamais de la substitution... Il m'a achetée, Daniel... Il m'a achetée! dit-elle d'une voix brisée.

— Je le sais, ma chérie... Carlotta que je connaissais sous le nom de Maria...

Stella leva un visage tragique et reprit dans un souffle:

— Et je suis sa fille, Daniel... la fille d'une danseuse... Après la mort violente de mon père, officier colonial, ma mère est tombée bien bas... Et je m'imaginais que j'appartenais à une famille si considérée! Stella Desmond faisait figure de grande dame!

L'amour-propre, la vanité, l'arrogance de Stella éclataient dans ces regrets et elle

grande dame!
L'amour-propre, la vanité, l'arrogance de Stella éclataient dans ces regrets et elle ne cherchait pas à les dissimuler.
— Vous êtes toujours une personne d'importance, dit Daniel d'une voix caressante... Grande dame jusqu'au bout des ongles. Votre personnalité ne change pas. Stella exprima, d'une étreinte, sa reconnalssance et continua:
— Kennedy a eu le courage de fouiller reille?

dans les tiroirs des Desmond, quand les trois cadavres étaient encore chauds... Il a trouvé tous les papiers d'identité nécessaires... Et avec la complicité de Carlotta-Maria, il a donné une apparence de vraisemblance à cette machination. C'est un monstre, Daniel!

— Ne vous occupez plus de lui, chérie. En ce qui nous concerne, Kennedy n'existe plus.

plus.

— Depuis le début, il avait décidé de

plus.

— Depuis le début, il avait décidé de m'épouser afin de s'emparer de la propriété des Desmond. Jim, comme tout le monde, avait ajouté foi au récit de Kennedy, après avoir pris comnaissance des preuves dont il s'étayait... Il m'a accueillie à bras ouverts... Mon existence le dépouillait d'une immense fortune et il ne m'en a pas moins témoigné la plus tendre affection.

— Quel noble cœur, Stella!

— Même aujourd'hui, connaissant la véritable situation, il désirait passionnément laisser les choses en état... Il persistait à renoncer volontairement à ses droits pour ne pas jeter has l'édifice de mes illusions!... Mais, à un certain moment, Morley s'est levé de sa chaise comme un furieux et, les yeux injectés de sang, il s'est écrié: « Ainsi vous laisserez ce maudit rémouleur occuper la place que j'ambitionnais! Je ne puis pas l'empêcher d'épouser Stella, mais il n'épousera pas la maîtresse de High Lees! Non, non, il n'en sera rien! » ajouta-t-il avec un rire strident.

Jim comprit alors qu'il ne pourrait empêcher la vérité de se faire jour. J'insistai à mon tour, j'exigeai d'être mise au courant... Morley m'a tout révélé!... Oh! Daniel, pour vous aussi, n'est-ce pas, c'est une affreuse déception?

— Il y a longtemps que je soupçonnais la vérité et j'avais dernièrement acquis la certitude que vous n'étiez pas Stella Desmond... Ma manière a-t-elle changé?

— Mais, Daniel, la fille d'une mère parreille?

— Je suis trop occupé à faire l'inven-taire de toutes vos grâces présentes pour avoir le temps de remonter à vos origines. M'aimez-vous quand même ?... Au-

Non... Chaque minute je vous aime un peu plus. — Désiriez-vous que j'apprenne la vé-

rité?

— Pour moi personnellement, oul. Il me déplaisait d'occuper ici la place qui revenait à Desmond... Mais, d'autre part, j'étais très préoccupé à votre sujet... Je savais comblen ces révélations vous feraient souffrir et l'idée d'en être la cause me torturait. Je prévoyais cette cruelle alternative et je vous avais prévenue.

— Vos avertissements datent d'assez loin... Etiez-vous déjà au courant, à cette époque?

J'étais moralement sûr de mon fait, mais les preuves manquaient.

— Et comment vous les êtes-vous procurées, Daniel?

— Et comment vous les êtes-vous procurées, Daniel?

— Je ne savais rien de positif. J'ai
réussi à arracher des aveux à Kennedy,
aujourd'hui seulement.

Stella desserra alors l'étreinte de ses
bras et elle regarda autour d'elle, comme
éblouie. Elle se calmait graduellement,
mais son visage, baigné de larmes, était
ravagé par la souffrance.

Daniel posa un léger baiser sur les lèvres entr'ouvertes de Stella et la conduisit
à un canapé de cuir placé devant la fenêtre... Il y prit place, attira à lui la jeune
fille et la fit asseoir à ses côtés, en la
tenant par la taille... Il lui raconta alors
la découverte, dans la poche du pardessus,
d'une lettre qu'il avait interprétée d'abord
comme un billet indiquant un rendezvous d'amour: vous d'amour

— Nuit et jour, je m'efforçais de percer ce mystère car je vous aimais à la folie et j'éprouvais une défiance instinctive pour Kennedy.

— Mais pour quelle raison, Daniel ?...
Je ne me l'explique pas encere.

— Aujourd'hui, nous sommes redevenus respectivement un homme et une femme, et qui s'aiment! Déposez votre personnalité de fille de danseuse, comme j'ai dépouillé celle de rémouleur.

— Mais moi, je suis en réalité la fille d'une danseuse... Cela complique singulièrement les choses! insista-t-elle avec son honnêteté native... Oh! Daniel, vous deviez bien rire à mes dépens quand vous avez commencé à soupçonner la vérité?... Avouez-le, mon bien-aimé, ajouta-t-elle en passant le bras autour du cou de Daniel! Daniel parut blessé de cette supposition.

tion. — Comment aurais-je pu rire ? La seule idée d'une déception possible pour vous, Stella, me désespérait... Retirez vite ce que vous venez de dire !

que vous venez de dire! Stella, touchée par l'émotion manifeste de son interlocuteur, balbutia des excuses, en ponctuant chaque mot d'un léger bai-ser sur la joue de Daniel.. A la suite de ce traitement, il ne resta bientôt plus trace des griefs du jeune homme et il reprit son récit :

des griefs du jeune nom associé actuel, récit :

— C'est à Chowne, mon associé actuel, dois les premiers renseignements que je dois les premiers renseignements qui ont éclairé toute l'affaire : quand il

— Je fais remonter l'origine de cette antipathie à un petit fait qui vous fera peut-être sourire : c'est un coup de cravache de Kennedy qui a provoqué l'affolement de Dapple, lors de notre première rencontre... Kennedy le savait parfaitement et il vous a laissé croire que c'était ma faute. Quelle mesquinerie dans ce mensonge! Ce sont ces petits côtés qui permettent de juger un homme.

Stella appuyait maintenant sa tête sur l'épaule du narrateur. Elle dit :
— Je me suis montrée, ce jour-là, à mon habitude, hautaine et impérieuse. Je vous ai traité comme un rebut de l'humanité parce que je vous croyais un rémouleur ambulant.. Et aujourd'hui!

Daniel pressa la jeune fille contre lui, en disant :
— Aujourd'hui, nous sommes redevenus respectivement un homme et une femme, et qui s'aiment! Déposez votre personnalité de fille de danseuse, comme j'ai dépouillé celle de rémouleur.
— Mais moi, je suis en réalité la fille d'une danseuse... Cela complique singulièrement les choses! insista-t-elle avec son honnèteté native... Oh! Daniel, vous deviez bien rire à mes dépens quand vous avez commencé à soupçonner la vérité?... ta Avouez-le, mon bfen-aimé, ajouta-t-elle en passant le bras autour du cou de Daniel! !!

campagne. — Comment se fait-il, Daniel, que je n'aie, à aucun moment, soupconné les arrière-pensées de ce misérable? — Il jouait très habilement son rôle!.. De plus, ce qui est fort naturel, vous hésitiez à soupconner un homme à qui vous vous imaginiez devoir votre vie et votre fortime.

fortune.

— Depuis que je me rappelle, il n'a cessé de m'entourer d'attentions et de soins... Et... tout à coup, aujourd'hui,,, Oh! Daniel, sans votre intervention!

(a suivre.)